

# Syndicat CGT DES LABORATOIRES PIERRE FABRE

## COMMUNIQUÉ JUIN 2020

### COVID-19

Un avant, un après covid, le « monde d'après », une chose est sûre la période a bouleversé nos habitudes, interrogé sur les façons de travailler, chacun a dû s'adapter, faire preuve de courage et affronter cette épreuve difficile du confinement et de la pandémie.

En tout premier lieu nous tenons à rendre hommage aux salariés physiquement présents pendant le confinement sur leurs lieux de travail, au cœur de la crise il en a fallu du courage pour accepter de se mettre en danger et mettre en danger ses proches (**et ce malgré les mesures de sécurité mises en place de façon globalement efficace dans notre entreprise**) .

Le « monde d'après » pour le monde du travail n'incite pas à l'optimisme, les mesures mises en place par décrets du gouvernement Macron permettent aux entreprises qui le souhaitent d'énormes remises en cause du droit du travail :

**Notre entreprise a profité de l'aubaine pour prendre 10 jours de RTT aux salariés télétravailleurs.**

Nous nous sommes opposés à ça fermement car nous pensons que pour traverser cette année 2020 chacun aura besoin de temps de repos, de vacances, c'est une décision contre-productive et injuste.

**Remercier les salariés sur The PLACE avec des petits cœurs c'est bien sympa mais ça ne compensera pas les RTT manquants.**

**La CGT demande :**

- ↪ **UNE PRIME pour tous les salariés présents sur sites** pendant la période du confinement (le gouvernement a d'ailleurs incité les entreprises à la verser).
- ↪ **LA COMPENSATION du salaire perdu** pour tous les salariés en activité partielle.
- ↪ **LA RETROCESSION de 5 RTT** sur les 10 pris aux salariés concernés .
- ↪ **UNE PRIME « d'occupation »** mensuelle pour les télétravailleurs, cette prime permet de pallier aux frais inhérents à l'occupation du domicile pendant le télétravail (à intégrer dans la future négociation télétravail).

Nous avons demandé dès le mois d'avril **la réouverture de la négociation sur l'accord télétravail** (il sera rediscuté en Sept), il faut élargir la possibilité de télétravailler partout où c'est possible **sur des bases de volontariat en gardant une partie en présentiel.**

### TRANSFORMATION

Actualités fournies de ce côté-là... la cession de notre activité de CDMO avec la cession du site de PAU, d'une partie de ST Julien et de Langlade a été actée au dernier CSE central du 29 Mai.

**Vote au CSE central pour la cession de l'activité et transfert des 230 salariés à Fareva :**

**Seule la CGT a voté contre.**

**Comme à chaque fois nous tenons à vous expliquer notre position de vote et notre argumentaire :**

- ↪ **Pourquoi vendre une activité qui promet une croissance forte ? il suffisait il y a encore quelques temps d'investir sur une remise à niveau du site. Après cette période covid, l'injectable et donc les vaccins (produits de plus sur le sol français) prend en plus une valeur stratégique.**
- ↪ **Vendre à un sous-traitant, Fareva donc, ok maintien de l'emploi et peut être développement de l'activité sur la société Fareva de Pau, mais Quid des 30 de St Julien qui vont se retrouver sur une mini structure juridique ?**

- ↪ Les droits sociaux maintenus 15 mois, c'est le minimum légal, l'entreprise aurait pu négocier avec Fareva un maintien beaucoup plus long . Nous nous sommes renseignés, Fareva dénonce les accords existants systématiquement à la fin du délai légal pour les renégocier à la baisse (voilà pourquoi nous avons demandé 5 ans..)
- ↪ La transaction financière. Aucune info là-dessus. On nous demande de valider une vente sans savoir ce que ça va rapporter à l'entreprise.. ?
- ↪ Et enfin : « l'esprit Pierre Fabre.. » **garder nos métiers dans nos régions, La volonté du président fondateur...**

Céder l'expérience, les contrats de travail de 230 salariés à une entreprise qui va forcément dès les 15 mois légaux passés s'efforcer de rogner sur les droits acquis: nous ne pouvons pas cautionner ça.

## TRANSFORMATION LA SUITE... CAMPANS, LA R&D

Toujours à ce CSE central du 29 mai l'entreprise nous a présenté son plan.. **et là encore pas de bonnes nouvelles..cession de Campans, réorganisation de la R&D...nombre de salariés concernés : 58 sur la R&D, 44 sur Campans.**

« Dossier » **R&D, 58 salariés**, l'entreprise nous assure de sa bonne volonté, se laisser un temps long pour trouver des solutions (fin 2021) les sites de Péraudel et de Langlade sont concernés. TER, GPEC, PMTER tout va être sur la table pour trouver des solutions individuelles...solutions individuelles ok. Mais pour tous ? qui conviennent parfaitement à tous ? **ça fait longtemps que nous ne sommes plus naïfs..** il va y avoir de la casse à l'arrivée..

**Pour Campans** : la cession, deux, trois repreneurs sont en discussion, nous n'avons pas à ce jour d'autres infos. Mais là pareil :

- **Au niveau emploi, tout le monde sera-t-il repris ?**
- **Dans quelles conditions ?**
- **Quel sera le niveau du maintien des droits sociaux et pendant combien de temps ? 15 mois le mini du mini comme pour le CDMO ?**
- **Pourquoi ne peut-on pas inclure ces salariés dans le cadre de transformation avec pour objectif de garder en interne l'ensemble des 102 concernés ?**
- **Entre les plans sociaux de 2015 de 2018 le TER (mesure positive ! ) et la cession du CDMO nous avons déjà réduit la masse salariale de plusieurs centaines de salariés, il en faut encore plus ?**

**Notre organisation syndicale ne souhaite pas entrer dans le jeu de l'accompagnement de la direction générale.**

**Transformation et sa comm paillette** cache en arrière-plan **des situations douloureuses** pour bon nombre de collègues. Tout juste sorti d'une épreuve Covid qui exacerbe les risques psychosociaux **on plonge dans le doute 102 collègues par une réorganisation et une cession...TROP c'est TROP.. !**

Il est du rôle d'un syndicat d'exercer un contre-pouvoir, nous appelons l'ensemble des représentants des salariés à demander une pause, un temps d'arrêt des projets de réorganisation afin que collectivement nous trouvions des solutions qui soient compatibles avec la stratégie d'entreprise Transformation et **le maintien des 102 emplois dans le giron Pierre Fabre et ce sur le long terme.**

**C'est cette façon de faire qui serait en phase avec l'ADN de l'entreprise et pas tel un rouleau compresseur mettre tout le monde devant le fait accompli des décisions de la DG.**

**Nous appelons donc à une unité syndicale sur ces bases de réflexions concernant ces sujets d'actualité.**

**Salariés des sites impactés (et d'ailleurs) ne restez pas isolés, rapprochez-vous de nous !**

**Contacts :** [Frédéric FABRE: 06.08.26.76.05 /fredd.fabre@hotmail.fr](mailto:fredd.fabre@hotmail.fr)

[Quissem OUESLATI /06.99.64.37.57 / ouissem@gmail.com](mailto:ouissem@gmail.com)

[Cgtpierrefabre.fr](http://Cgtpierrefabre.fr) .

Intranet « [The Place-mes communautés](#) »



TU VEUX **DEFENDRE TES DROITS**  
ET EN GAGNER DE NOUVEAUX ?  
**REJOINS-NOUS** A LA  
CGT Pierre Fabre

